contrat-social.com
la lettre n° 16, octobre 2014

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?
(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire)

— en éditorial, la présentation d'articles et ouvrages récents autour du thème « Y a-t-il un pilote dans l'avion économique ? » ;

— les principaux événements dans notre association au troisième semestre 2014 : déjeuners, débats…

— dans les « documents et travaux » : l'habituel résumé des plus récentes notes de conjoncture, le résumé d'une discussion sur le livre de Thomas Piketty Le capitalisme au XXIe siècle et le résumé des principaux extraits de documents qui ont paru susceptibles de vous intéresser ;

— des nouvelles des partenaires ;

— contrat-social en bref ;

— comment nous contacter.

éditorial

Y a-t-il un pilote dans l'avion économique ?

C'est la question que se posent bien des « passagers » atterrés par le désordre économique.

Trois réponses mondiales

La première est plutôt optimiste. C'est celle d'un article paru en septembre 2014 dans la revue *Problèmes économiques* sous la plume de Jean-Marc Siroën et qui s'intitule « Économie mondiale, un navire sans capitaine ? » L'introduction faite par la revue présente bien la réponse nuancée qui est la sienne. « L'économie mondiale est aujourd'hui beaucoup plus intégrée qu'elle ne l'était après la guerre, lorsqu'ont été mises en place les institutions internationales chargées d'en assurer la régulation. De plus, une partie de ce dispositif de régulation a volé en éclats avec le démantèlement du système de Bretton Woods, qui a marqué la fin du leadership américain et le flottement de la plupart des monnaies. Depuis, les carences de la gouvernance mondiale sont sans cesse mises en avant. Selon Jean-Marc Siroën, il serait faux, toutefois d'assimiler l'économie mondiale à un navire sans capitaine. En effet, l'expérience de la crise récente a montré que, contrairement aux années 1930, il existe bien des structures de pilotage : les institutions internationales — FMI, Banque mondiale, OMC — mais aussi des structures informelles — le G7-G8, élargi au G20 — qui se sont révélées, à l'occasion de la crise, plus actives que les premières, qui ont pratiqué les interventions les plus décisives »

La seconde est catégorique et dogmatique. Pour Thomas Piketty, dans son livre *Le Capitalisme au XXIe siècle*, le navire restera un vaisseau fantôme tant qu'on n'aura pas entrepris à l'échelle mondiale la lutte contre les inégalités. Son ouvrage, impressionnant par sa taille et son appareil statistique, pose comme diagnostic que l'inégalité va en augmentant, qu'elle est due à ce que le rendement du capital serait supérieur au taux de croissance et qu'elle est au cœur du désordre économique. Le remède, un impôt progressif sur le capital.

Qu'en penser ? Le lecteur pourra, nous l'espérons, se faire une opinion en lisant ci-dessous, dans la rubrique documents et travaux, l'article que la Lettre consacre à un débat interne sur le sujet. Deux remarques simplement :
— un libéral, convaincu lui aussi que trop d'inégalités pose problème, préconiserait sans doute des moyens correctifs plus pragmatiques qu'un improbable impôt mondial !
— dans le livre, le théoricien économique ne masque-t-il pas le zélateur du « tax and spend » ? Est-ce la solution ou le problème ?

Le capitaine, c'est la force de l'histoire nous dit à peu près le journaliste François Lenglet dans son livre *La Fin de la mondialisation*. Selon sa thèse, la mondialisation ne serait pas le simple fruit du progrès technique. Ce serait l'une des phases d'un cycle égal en gros à une vie humaine que l'on pourrait repérer dans l'histoire, avec un déroulement invariable : demande de liberté, triomphe du libéralisme, réaction violente contre ses excès, retour qui en résulte vers la protection et le dirigisme provoquant à son tour la renaissance progressive du désir de liberté… Selon l'auteur, nous serions à l'aube d'un violent « back-lash », marquant la fin du règne des « baby boomers ».

Paradoxale, mais stimulante thèse. Une question majeure si elle est vraie. S'agirait-il d'un pur phénomène cyclique ramenant à chaque fois le navire au même point ou d'un mouvement dialectique se nourrissant en définitive du progrès, malgré les hauts et les bas ?

Deux réponses concernant spécifiquement la France et plutôt optimistes

Dans son livre, *Ma France de 2025*, François Essig, fort de sa large expérience tant publique que privée, utilise la méthode des scénarios pour décrire ce que serait devenu notre pays à cette date s'il avait été capable de résoudre ses principaux problèmes. Parmi la vingtaine de sujets qu'il explore en proposant à chaque fois un cheminement plausible, citons par exemple :
— « la France a trouvé la bonne voie du dialogue social constructif » ;
— « comment réformer le mille feuille territorial » ;
— « l'Éducation nationale n'est plus un monstre centralisé ».

L'auteur est trop réaliste pour y croire tout à fait, mais il conclut cependant par un message d'espoir. Il nous présentera ses idées au mois de décembre, car il sera l'invité d'un de nos prochains déjeuners. Nous comptons bien sur une présence nombreuse

En France aussi, il pourrait y avoir un pilote dans l'avion, si paraphrasant Alain, existaient les « éléments d'une doctrine sociale-libérale ». Le livre *Changer de modèle* et ses trois auteurs, Philippe Aghion, Gilbert Cette et Élie Cohen sont trop connus pour qu'on rappelle plus que l'essentiel de ces « nouvelles idées pour une nouvelle croissance ». Il faut une dissection sans concession des maux français et mettre en œuvre des remèdes qui pourraient agir plus vite qu'on ne le pense et sans négliger la question sociale.

Maintenant, à vous lecteur de vous forger votre opinion et d'en débattre entre nous (rappelons qu'il vous suffit d'adresser votre contribution à membres@contrat-social.com).

vie de l'association

déjeuners

Dn déjeuner s'est tenu pendant ce trimestre d'été, le 16 septembre, avec Jacques Bichot, économiste, ancien président des associations familiales « Familles de France », sur le thème : « Comment refonder la solidarité intergénérationnelle » : La solidarité est une notion floue. Refonder la solidarité intergénérationnelle sur l'échange (mise au monde, prise en charge et formation des enfants par la génération de leurs parents, que plus tard ils entretiendront à leur tour) permettrait une réforme réussie de l'État-providence à bout de souffle. Le programme des mois qui viennent vous sera bientôt annoncé et nous espérons une importante présence.

À noter que nous envisageons de proposer à notre comité de pilotage de tenir à intervalle régulier des déjeuners communs à Contrat-social et aux participants aux « déjeuners des marchés financiers », un groupe informel de personnes, dont la grande majorité appartient aussi à Contrat-social et qui sont particulièrement intéressés par les sujets économiques et financiers.

NB : À l'issue du déjeuner qui se tiendra le 16 décembre, se réunira un comité de pilotage. Il est essentiel que le plus grand nombre possible de membres y assiste.

Les comptes rendus de ces déjeuners sont en ligne sur notre site internet.

débats entre membres

Les thèmes liés aux courants qui agitent l'université dans le monde et en France passionnent nos membres, qu'il s'agisse de **l'introduction de la concurrence** ou de la **place du numérique**, pouvant aller jusqu'à la dématérialisation de l'enseignement (les fameux Mooc). Contrat-social réfléchit d'ailleurs à la possibilité d'établir une **veille** sur le numérique. Appel

à tous ceux qui seraient disposés à y collaborer !

documents et travaux

note de conjoncture
synthèse rédigée en septembre 2014

Économie mondiale : croissance modérée et inégale
Une croissance mondiale de l'ordre de 3,5 % en 2014 et de 4 % en 2015, inégalement répartie avec une inquiétude très marquée pour la zone Euro et de fortes incertitudes : risque de déflation, évolution des taux et conséquences des tensions géopolitiques…

France : dégradation et défiance
Les indicateurs économiques continuent à se dégrader inexorablement. La politique des petits pas n'apporte pas de solutions et mécontente car les efforts demandés sont sans résultats. La réduction des dépenses publiques se fait attendre ; le coût du travail, les contraintes du code du travail, l'insuffisance de la durée moyenne annuelle du travail (écart de 5 semaines par rapport à l'Allemagne) pèsent sur la compétitivité.

Europe : creusement des écarts
Tous les pays de la Zone euro sont touchés, même l'Allemagne qui reste le meilleur élève face à des pays comme l'Italie, la France… Une politique de relance est difficile à mettre en œuvre en l'absence d'une communauté de vue. De son côté, le Royaume-Uni voit sa situation s'améliorer..

États-Unis : entre optimisme et prudence
L'optimisme renaît après le rebond du 2e trimestre, ce qui laisse espérer une croissance un peu inférieure à 2 % en 2014 et de 3 à 3,5 % en 2015.

Pays non occidentaux : situations très diverses
Un certain ralentissement avec une Chine, pays dominant qui prévoit une croissance de 7 à 7,5 % et cherche à défendre voire imposer ses intérêts, un Japon qui a du mal à redresser son économie, une Russie dont la situation n'est guère brillante…

Marchés de capitaux et banques : divergence États-Unis-Europe
L'amélioration de la situation économique des États-Unis amène la Réserve fédérale à ralentir sa politique de relance, situation inverse pour la BCE. L'Euro poursuit sa baisse vis-à-vis du dollar tandis que les taux se maintiennent actuellement à un niveau bas. Les marchés actions restent dans l'expectative avec des prévisions à long terme divergentes. Il en est de même pour les marchés obligataires. L'éventualité d'un retournement des taux reste présente.

Au total, l'économie mondiale affiche de larges écarts tant au niveau des performances que du climat de confiance dans l'avenir.

Les notes de conjonctures sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux membres et aux partenaires de Contrat-social.

Le Capitalisme au XXIe siècle
résumé de la présentation commentée faite lors du déjeuner des marchés financiers du 25 septembre

Le livre de Thomas Piketty, professeur à l'École d'économie de Paris, publié fin 2013, a rencontré un succès considérable, notamment en France mais aussi aux États-Unis où il a contribué à alimenter le débat entre démocrates et républicains. Certains ont vu dans cet ouvrage un apport fondamental à la réflexion économique sur la répartition des richesses et sur les inégalités.

La thèse principale de Piketty qui a procédé à un important travail de collecte et d'analyse de données statistiques provenant de plusieurs pays occidentaux, principalement de France, de Grande Bretagne et des États-Unis, est que le rendement du capital étant supérieur au taux de croissance de l'économie, ceci induit une accumulation de richesses chez les détenteurs de capital au détriment des travailleurs provoquant ainsi une inégalité croissante qui profite à une petite minorité de favorisés. Certes, au cours de l'histoire, on peut trouver temporairement des forces égalisatrices tendant à réduire les inégalités mais les forces divergentes favorisant les inégalités sont plus puissantes en raison même de la supériorité du rendement du capital

sur le taux de croissance. Dans ces conditions, l'entrepreneur tend à se transformer en rentier, à dominer et à exploiter ceux qui ne possèdent que leur travail, ce qui nuit au fonctionnement de l'économie et entraine des risques sociaux. Pour l'auteur, « la bonne solution est l'impôt progressif annuel sur le capital » dont la mise en œuvre lui parait néanmoins utopique « en l'absence de coopération internationale et d'intégration politique régionale ».

Bien entendu, ces affirmations ont suscité de multiples commentaires. Certains y ont vu « une litanie idéologique » dans la lignée du marxisme et du *Capital*, une nouvelle guerre contre les riches et une vision utopique dans les moyens préconisés.

En revanche, les économistes placés « à gauche » ont exprimé une large approbation tout en faisant part parfois de quelques réserves. Ainsi, Paul Krugman, prix Nobel d'économie, souligne l'apport considérable de Piketty grâce à l'importance du travail statistique empirique qui nous montre le retour à un capitalisme patrimonial provenant de l'accumulation du capital à travers les générations : la rente est supérieure au travail. Et pourtant, dans les années récentes, notamment aux États-Unis, les « superstars » de l'économie ont réussi eux aussi à accumuler des masses considérables de capital : « l'élite économique américaine doit plus sa position aux revenus du travail que du capital », sans que cela remettre en cause l'importance du capitalisme patrimonial qui devrait être contenu par un impôt, si possible, mondial.

De son côté, Joseph Stiglitz montre que l'analyse de Piketty met en évidence la hausse du rapport capital-production mais que l'augmentation du capital mesuré ne correspond pas à une augmentation du capital productif notamment en raison de la hausse des prix de l'immobilier, du déplacement du capital « non mesuré » au capital « mesuré »… Il y a un fonctionnement anormal d'une économie de marché que notre système politique ne parvient pas à corriger. Des changements simples : fiscalité sur les bénéfices et sur les successions, lois antitrust, réforme de la gouvernance des entreprises… au total, une législation appropriée, permettraient de restaurer la croissance économique.

Indiscutablement, le travail de collecte et d'analyse des données de Thomas Piketty est considérable et apporte un éclairage pertinent même si la fiabilité de certaines statistiques, leur origine, essentiellement limitée à quelques pays occidentaux, leur traitement, posent problème. Mais, c'est aussi le contenu théorique des analyses qui fait défaut aux yeux de certains.

Ces analyses sont-elles pertinentes dans une économie mondialisée où les inégalités entre pays tiennent une place aussi fondamentale que les inégalités internes ? Si la réduction des inégalités peut être souhaitable, jusqu'où et pourquoi ? Les hommes sont égaux en droit mais non en capacité, en moyens et en volonté de contribuer à réduire par eux-mêmes les inégalités. La recherche d'une certaine part d'inégalités et d'accumulation n'est-elle pas aussi un des moteurs de la croissance, de la richesse et du progrès ? Peut-on négliger le débat entre réduction des inégalités et efficience économique ?

Bien d'autres questions peuvent être soulevées par cet ouvrage dont on soulignera à nouveau l'intérêt.

extraits

Au cours des mois de juillet et septembre 2014, les extraits des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux membres de Contrat-social (les numéros entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux chapitres du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les extraits étant réservés aux membres) :

juillet

Antoine Compagnon, « Moocs et vaches à lait », *Le Débat*, mai 2014. Le numérique pénètre l'enseignement. Non sans difficultés, échecs et limites mais il me semble que le mouvement ne va pas s'arrêter. La France ne semble guère en avance en ce domaine. [32-24]

Sociétal, *Sociétal 2014*, sous la direction de Jean-Marc Daniel et Frédéric Monlouis-Félicité. La revue trimestrielle de l'Institut de l'entreprise, Sociétal, dont le rédacteur en chef est notre ami Jean-Marc Daniel, a été remplacée par un livre. Celui qui vient de paraître comporte plus de 600 pages écrites par une multitude d'auteurs. Les sujets abordés entrent tout à fait dans les préoccupations de Contrat-social. Les extraits ont été divisés en trois sous-ensembles de façon à ce que chacun d'eux ne soit pas trop long. [31-26-1]

Rémy Prud'homme, « Les leçons de la transition énergétique allemande », *Commentaire*, été 2014. À l'égard de sa production énergétique, l'Allemagne mène une politique irrationnelle qui la conduit à l'augmentation sensible tant du coût de son énergie que de la pollution. [22-37]

Sociétal, *Sociétal 2014*, sous la direction de Jean-Marc Daniel et Frédéric Monlouis-Félicité. Voici la deuxième série d'extraits du livre publié par Sociétal (Institut de l'entreprise) sous la direction de Jean-Marc Daniel. [31-26-2]

septembre

Sociétal, *Sociétal 2014*, sous la direction de Jean-Marc Daniel et Frédéric Monlouis-Félicité. Troisième et dernière partie des extraits du livre de Sociétal (Institut de l'entreprise), préparé sous la direction de Jean-Marc Daniel. Comme les précédents extraits de ce livre foisonnant, il revient au lecteur de faire sa propre synthèse. [31-26-3]

« **Creative destruction** », *The Economist*, 28 juin 2014. Nombreuses sont les institutions qui, appartenant le plus souvent au secteur public, ont vu leur situation de monopole mise en cause. Depuis plusieurs décennies c'est le cas de La Poste. Aujourd'hui d'Air France. L'article ci-joint se demande si les méthodes et la situation des Universités ne va pas connaître le même genre de coûts de boutade : une concurrence internationale permise par des avancées technologiques. [21-35]

François Dubet, « La situation des enseignants », *Commentaire* été 2014. François Dubet est un des bons analystes de notre système éducatif. Presque dès son origine Contrat-social a travaillé en ce domaine. Aujourd'hui il est clair que notre système en ne donnant pas assez de possibilités d'adaptation aux établissements et à leurs directeurs, est doublement décalé. Il ne tient pas compte du désir des générations montantes d'avoir une large autonomie, de participer sans être contraint, en permanence, d'obéir, d'être accompagné autant que dirigé. Secundo il s'est particulièrement mal adapté aux enfants nés dans des familles sans grande éducation ; aux Zep notamment. Finalement notre système éducatif prépare mal les jeunes Français au monde d'aujourd'hui et laisse au bord de la route tant d'élèves… [32-25]

Hubert Landier, « La Qualité de la vie au travail », *Futuribles*, juillet 2014. Au cours des dernières décennies les progrès économiques auront été considérables. Mondialisation, concurrence, informatisation ont incontestablement abouti à des baisses de prix, des innovations et à certaines améliorations de la qualité. Cependant pour maints salariés le prix de ces avancées a été lourd. Ces dernières ont été, pour une large part, conduites par des multinationales dont une priorité exigeante est la croissance des profits. Chez des firmes « performantes » comme Amazon ou Apple le travail s'accompagne souvent d'un stress qui est une véritable régression sociale. [41-19]

nouvelles des partenaires

Les Vigilants

Nos amis du club des Vigilants se sont réunis, le samedi 11 octobre 2014, pour un séminaire qui a rassemblé au Cercle Foch une quarantaine de participants dont deux membres du bureau de Contrat-social, Jacques Lefèvre et Jacques Blanchard.

Après le décès récent de Marc Ullmann, fondateur des Vigilants, ce séminaire de travail dédié à sa mémoire avait pour but principal de réfléchir sur l'avenir du club, sur ses perspectives, sur ses axes de travail…

Dans une ambiance sympathique et animée qui a permis une meilleure connaissance des participants, de nombreux thèmes de réflexion très divers ont été dégagés, tels que les avantages du numérique, la croissance zéro, la désobéissance dans les organisations, le consensus, l'éducation… À l'initiative de Jacques Lefèvre, ce dernier thème a été retenu comme sujet de réflexion qui pourrait être commun à nos deux clubs.

Par ailleurs, comme pour de nombreux clubs se posent les problèmes de moyens humains et financiers, de recrutement notamment de jeunes membres, d'animation, de communication et de visibilité extérieure…

Quels enseignements pour Contrat-social ? La participation de plus de la moitié des Vigilants à un séminaire qui a duré un samedi de 10 heures à 15 heures : quelle belle démonstration d'intérêt et d'assiduité ! Tâchons de faire aussi bien le 16 décembre pour le comité de pilotage.

Suffisamment d'analogie et de complémentarité entre les Vigilants et Contrat-social pour que cela vaille vraiment la peine d'approfondir la collaboration. Le thème « éducation » peut en offrir une occasion.

Au total, une demi-journée intéressante et prometteuse qui devrait contribuer à resserrer les liens entre nos deux organisations.

Eratosthène

Depuis l'été, deux dîners, l'un autour de Jean Pascal Tricoire, président de Schneider Électrique à l'occasion d'un de ses passages à Paris, car avec une partie de son état-major il s'est établi à Hong Kong, compte tenu de l'importance des positions asiatiques de son groupe, l'autre du journaliste François Lenglet venu présenter ses thèses hétérodoxes sur la « fin

de la mondialisation ».

Le prochain dîner aura lieu le 15 décembre. L'invité sera Paul Walsh, président de Diageo, le numéro un mondial des spiritueux.

Rappelons à ce propos que nos partenaires sont prêts à accueillir quelques membres de Contrat-social à leurs dîners. Pour assister à un de ces dîners, nos membres doivent envoyer un mail à contact@contrat-social.com.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité. un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de déjeuners-débat que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'extraits de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

3. Tous les deux mois, une note de conjoncture s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.

4. Nous publions une lettre trimestrielle destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les, mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous

ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

comment nous contacter

Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.
Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.